

TOUTE L'ÉCONOMIE DU LUXEMBOURG BELGE

# Entreprendre

DÉCEMBRE 2025 - Mensuel > N°233 > 5 euros

AUJOURD'HUI



RENCONTRE  
**LA CHAMBRE  
DE COMMERCE:  
VOTRE PASSEPORT  
POUR VOYAGER  
SEREINEMENT  
AU PAYS DE  
L'ENTREPRENEURIAT...**

**AKT** **CCI**  
LUXEMBOURG  
BELGE

# CHEZ RICCO, LA CITROËN È-C5 AIRCROSS EST DISPONIBLE EN EXTRA RENTING

# 415 €\*

HTVA/MOIS

5 ANS / 100.000 KM

\* Option d'achat de 30 % du prix du véhicule  
de restitution en fin de contrat.



**Profitez** de sièges Advanced Comfort offrant réglages électriques et massage pour un confort optimal

**Renforcez** votre fiscalité en optant pour un SUV toujours **100% déductible** en 2026

**Bénéficiez** d'une autonomie généreuse offrant jusqu'à **680 km WLTP** d'autonomie



\*\*Attention - emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. Offre soumise à l'acceptation du dossier de financement. Images non contractuelles. Autonomie et consommations selon cycle WLTP : 14,3 à 24,7 kWh/100 km — autonomie jusqu'à 520 km (batterie 73 kWh) ou 680 km (batterie 97 kWh).

Arlon - Libramont - Marche - Rochefort / [www.groupe-ricco.be](http://www.groupe-ricco.be)

**RICCO**  
GROUPE

# CHEZ RICCO, LA PEUGEOT E-3008 EST DISPONIBLE EN EXTRA RENTING

# 395 €

HTVA/MOIS

5 ANS / 100.000 KM



**RICCO**  
GROUPE

**Découvrez** un design audacieux avec sa silhouette **Fastback** et sa posture affirmée

**Optimisez** votre mobilité avec ce SUV qui reste **100% déductible** en 2026

**Profitez** de motorisations électriques performantes jusqu'à **701 km WLTP** d'autonomie

Attention - emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. Offre soumise à l'acceptation du dossier de financement. Images non contractuelles. Autonomie et consommations selon cycle WLTP : 16,8 à 37,3 kWh/100 km, autonomie jusqu'à 701 km.

**Entreprendre aujourd'hui**  
[www.akt-ccilb.be](http://www.akt-ccilb.be)

**Entreprendre aujourd'hui rejoint plus de 9 500 lecteurs chaque mois.**  
Publié par la Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge (AKT-CCI du Luxembourg belge)  
Grand rue, 1 6800 Libramont  
tél. 32-61 29 30 40  
info@akt-ccilb.be - [www.akt-ccilb.be](http://www.akt-ccilb.be)  
**Président** : Etienne Genin  
**Directeur général** : Christophe Hay

**RÉDACTION**  
**Rédacteur en chef** : Christophe Hay  
**Ont collaboré à ce numéro** :  
Mathieu Barthelemy, Benoît Lescrenier,  
Timea Nagy et Valentin Tinclère

**PRODUCTION**  
**Conception graphique & Mise en page** : IKONES sprl  
**Photos** : Anthony Dehez, Shutterstock  
**Impression** : CréerColler sprl  
**Diffusion & Promotion** :  
Christophe Hay  
**Distribution** : Le Futur Simple asbl

**POUR S'ABONNER**  
4 numéros par an  
**Distribution** : Christophe Hay  
Tarif : 45 euros (G-D. L 63 euros)  
**Abonnement par internet** :  
[www.akt-ccilb.be](http://www.akt-ccilb.be)  
De 8h30 à 17h00  
tél. 061 29 30 40  
**Rédaction** : Christophe Hay  
(christophe.hay@akt-ccilb.be)  
**Administration, abonnements & changements d'adresse** :  
Mireille Claude  
(mireille.claude@akt-ccilb.be)

Entreprendre aujourd'hui est le magazine de la Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge (AKT-CCILB)  
La Wallonie et la Province de Luxembourg sont les partenaires de notre développement.

**P4 RENCONTRE**  
La Chambre de commerce : votre passeport pour voyager sereinement au pays de l'entrepreneuriat...

**P10 DOSSIER ANALYSE FINANCIÈRE**  
L'étude financière annuelle a livré ses résultats : un bulletin meilleur que le précédent mais qui reste fragile...

**P18 PRIMES**  
Les aides à l'investissement changent en Wallonie... Le nouveau régime est plus clair, il est aussi plus sélectif !

**P20 ÉNERGIE**  
Notre énergie sous la loupe...  
Voilà un secteur en évolution constante

**P22 EVENTS**  
Cellmade nous a reçus dans son aile « travail » de la prison de Marche-en-Famenne

**P24 EVENTS**  
Plongée réussie dans les entrailles de la Brasserie de l'Eau Vive...



**22.01.26**  
**BASTOGNE**  
**WAR MUSEUM**  
**COCKTAIL de**  
**NOUVEL AN**

Nos partenaires structurels :





Christophe Hay, Directeur général, et Etienne Genin, Président, sont à la tête de la Chambre de commerce depuis plusieurs années...  
Leurs personnalités complémentaires forment un duo efficace, à l'écoute des entreprises, toutes les entreprises !

LA CHAMBRE  
DE COMMERCE :  
VOTRE PASSEPORT  
POUR VOYAGER  
SEREINEMENT  
AU PAYS DE  
L'ENTREPRENEURIAT...

# Être membre, c'est se donner les moyens d'être accompagné par une équipe professionnelle rompue au suivi des entrepreneurs et des entreprises !

Saviez-vous que la Chambre de commerce accompagne concrètement ses membres avec des services et des conseillers aux savoir-faire larges, de la création jusqu'à la transmission ? Connaissez-vous tous les domaines d'expertise de la Chambre, comme l'international, l'énergie, l'environnement, l'analyse financière, les formations, les clubs... ? Vous a-t-on dit qu'on y mène des projets sur des matières qui sont les vôtres dans l'industrie, le bois, l'agroalimentaire ou le tourisme ? Faites-vous parfois appel aux comptoirs - hôtels et agricole - logés dans cette Maison des entreprises qu'est la Chambre de commerce ? Vous a-t-on parlé des permanences juridiques et sociales, des clubs thématiques et de managers, de l'aide aux entreprises en difficulté, des suivis techniques que l'équipe réalise dans les domaines de l'environnement et du développement durable ? Suivez-vous les supports de com' et réseaux de la CCI ? Au fond, les contours d'une affiliation vous sont-ils vraiment familiers ?...

Dans un monde que l'on sait complexe, avec des réalités qui touchent les entreprises au-delà de leur métier et de la spécialité de leur filière, l'entrepreneuriat reste une aventure. C'est un engagement fort, à la fois risqué, énergivore et prégnant. Certes, l'accès à une foultitude d'informations, aujourd'hui disponibles rapidement online, rend certaines démarches plus aisées que ce n'était le cas par le passé... mais il n'en reste pas moins que de nombreux entrepreneurs sont souvent démunis dans une série de domaines en lien avec le développement de leur outil et dans les matières connexes. Ce qui justifie, qu'en 2025, malgré l'évolution de la société et la facilité d'accès à l'information, une série d'organismes restent sur le devant de la scène par l'efficacité dont ils font preuve, la Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge (AKT-CCI Luxembourg belge) en fait partie, elle se permet même aujourd'hui de réaffirmer son caractère unique tout en prônant sa différence et l'efficacité de ses missions. Explications.



**EA : Monsieur Hay, en votre qualité de Directeur général, ces deux caractéristiques vous parlent...**

**Christophe Hay :** Et comment ? Elles reflètent autant la raison qui pousse une entreprise à devenir – et, surtout, à rester – membre que notre volonté d’apporter une réelle plus-value au travers d’une différenciation qui nous paraît le sel d’une relation win-win. Notre portefeuille de compétences est très large, nos métiers sont nombreux, nos engagements sont forts au profit des entreprises et de leur management. D’emblée, j’insiste sur le fait que nous sommes capables de nous investir pour toutes les entreprises qui font appel à nos services, cela va de l’indépendant qui travaille seul jusqu’à la PME de 100 personnes qui se développe ou la grande entreprise qui a des besoins spécifiques impossibles à solutionner en interne. Nous faisons le grand écart quotidien, et sur-fons sur toutes les matières ou presque...

**EA : Qu’est-ce qu’une Chambre de commerce en 2025 ?**

**Christophe Hay :** Une Chambre de commerce, c’est une organisation qui s’attache à faciliter la vie des entreprises au travers de ses compétences internes et de la force de son réseau. Dans l’absolu, les Chambres sont des facilitateurs de développement. Nous nous positionnons d’abord et avant tout comme des généralistes du développement économique, capables d’accompagner ou de guider les entreprises à des moments spécifiques de leur vie,

on pense à la création, avec ce que cela sous-tend comme démarches, mais également quand la croissance arrive, quand le développement naturel s’engage. Plus tard, nous agissons aussi comme conseils quand l’heure de la transmission se fait jour. Et, dans les cas où le cycle s’enraie, et que des difficultés surviennent, nous proposons également des solutions, via un accompagnement dédié.

**Une Chambre de commerce, c’est une organisation qui s’attache à faciliter la vie des entreprises au travers de ses compétences internes et de la force de son réseau.**

**EA : Monsieur Genin, vous êtes Président de la Chambre de commerce et d’industrie du Luxembourg belge, une organisation patronale que l’on connaît aujourd’hui sous l’appellation AKT-CCI Luxembourg belge, mais vous êtes aussi patron du Saupont, une ETA qui est membre. Expliquez-nous en quoi ce membership est important à vos yeux...**

**Etienne Genin :** J’estime que la Chambre de commerce offre à la fois des services utiles aux entreprises, mais qu’elle apporte surtout un savoir-faire et une expérience que les entreprises individuellement ne peuvent avoir. Je suis le patron d’une entreprise de 400 collaborateurs et, grâce à la Chambre, je trouve de l’expertise qu’une société seule ne peut pas s’offrir. On utilise notamment plusieurs services : renouvellement du permis unique, les clubs énergie, sécurité et douanes, ainsi que les formations, notamment sur les nouvelles technologies telles que l’IA... et, personnellement, je fais partie d’un club Oxygène qui, comme son nom l’indique, est un moment de répit et de partage entre pairs.

**EA : Les Chambres ne fonctionnent pas toutes sur le même modèle...**

**Etienne Genin :** Non, elles n’ont à la fois pas nécessairement les mêmes services ni le même spectre. Par contre, on y promeut l’entrepreneuriat et on y sert partout la dynamique entre pairs ! Chez nous, en province de Luxembourg, le fait que la Chambre soit active sur l’ensemble du cycle de vie des entreprises,

qui plus est pour une cotisation tout à fait abordable, est indéniablement un plus. La question du renouvellement de notre membership ne se pose pas quand j'analyse les thématiques et les domaines d'expertise que je trouve ici. Il me paraît par contre important de souligner que, depuis 2 ans, nous nous sommes alliés, les 5 chambres et AKT for Wallonia, pour petit à petit harmoniser les services et en proposer de nouveaux à nos membres.

**EA : Revenons-en à la Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge. Quel est votre 'business model' et comment apportez-vous une réelle plus-value aux entreprises de votre territoire ?**

**Christophe Hay :** Pour être tout à fait clair, je dirais que nous sommes le principal référent économique de la province. En tout cas, une chose est sûre, nous offrons la palette de services la plus importante qui soit puisque nous brosons, à l'appui de dix services et de quelques compétences complémentaires, à peu près tout ce qui est susceptible de concerner une entreprise au fil de son existence. Surtout, quand je dis que nous sommes un référent, nous nous positionnons comme le réel interlocuteur de première ligne que devrait avoir tout manager ou patron, à la fois par la diversité de nos connaissances mais également par le maillage de nos partenaires externes qui ajoutent leurs différents savoir-faire et carnets d'adresses à nos offres de services.

**EA : Une Chambre de commerce permet de se sentir moins seul...**

**Christophe Hay :** Assurément ! Moins seul et (bien) accompagné. Nous informons, nous formons, nous accompagnons, guidons et mettons en relation. Tout cela sans nous substituer à tous les professionnels auxquels ont également recours les entrepreneurs. Notre rôle touche à la fois au conseil et à la prise en charge. Nous menons ainsi des dossiers techniques dans des matières précises, par exemple les formalités à l'export, l'environnement ou l'énergie. Mais nous sommes également des conseillers à l'international, en matière de 'business model' ou d'analyse financière. Nous sommes connus et reconnus pour notre portefeuille de formations, avec des cursus managériaux, des approches RH, puis des formations qualifiantes classiques.

**EA : Monsieur le Président, vous évoluez aussi les clubs...**

**Etienne Genin :** Les clubs sont une spécificité du modèle Chambre de com-

**(...) depuis 2 ans, nous nous sommes alliés, les 5 chambres et AKT for Wallonia, pour petit à petit harmoniser les services et en proposer de nouveaux à nos membres.**



**C'est un endroit d'apprentissage, de mise en réseau mais surtout c'est une véritable bouffée d'oxygène que les collaborateurs et entrepreneurs viennent chercher.**

merce depuis toujours. Les équipes en animent une douzaine ici en nos murs. Toutes les entreprises sont les bienvenues ! Comme il existe des clubs thématiques sur l'environnement, l'énergie, les ressources humaines, la sécurité, les directeurs financiers, les douanes, les grandes entreprises... chacun peut y trouver son bonheur. Dans notre province, peu d'entreprises font partie d'un grand groupe capable d'offrir ces services en interne. Un club de la Chambre est là pour faciliter les échanges entre pairs et, avec le recours à des experts qualifiés, offrir des informations précieuses qui permettent à chaque entreprise d'affronter les problématiques qui les concernent avec plus de sérénité. Les clubs sont un véritable fer de lance de la Chambre. Si vous voulez mon avis, chaque adhérent devrait en profiter...

**EA : Qu'est-ce qu'on vient chercher dans de tels espaces d'évolution ?**

**Etienne Genin :** L'évolution, justement ! Les uns viennent pour l'apprentissage, puisque nos clubs font évidemment la part belle aux différents apports de connaissances. Mais tous sont là pour ce cocktail magique de partage. On apprend via les approches des coachs et formateurs. On découvre au travers de l'expérience des autres. On y brise la solitude du patron, ou simplement du conseiller en prévention, qui se sent parfois seul dans son entreprise sur son segment de métier ou ses responsabilités... C'est un endroit d'apprentissage, de mise en réseau mais surtout c'est une véritable bouffée d'oxygène que les collaborateurs et entrepreneurs viennent chercher.

**EA : Oxygène n'est-ce pas le nom de votre dynamique clubs, comme le pointait votre Président ?**

**Christophe Hay :** Si, absolument, on y promeut l'oxygénation intellectuelle du dirigeant, ou de conseillers spécialisés, via les diverses sources que nous avons identifiées. Nous pensons que l'entrepreneuriat nécessite des apports multiples parce que le business est lui-même multiple et que les expériences des uns servent, ou serviront, les autres. Nous travaillons l'apprentissage classique, mais également le co-développement, qui repose sur l'expérience et le partage.

**EA : Vous avez intégré une Alliance - AKT - il y a deux ans. Quel était l'objectif ?**

**Christophe Hay :** Aller plus loin dans la démarche réseau et travailler de concert avec les autres Chambres de commerce de Wallonie et avec l'Union wallonne des entreprises pour permettre à nos



entreprises d'être mieux formées, accompagnées, soutenues, écoutées et représentées. Au terme d'un long processus d'alliance, nous avons créé l'entité AKT qui rassemble, en Wallonie, cinq Chambres de commerce et l'ex-UWE aujourd'hui nommée AKT for Wallonia.

**EA : Qu'est-ce que cela a apporté ?**

**Etienne Genin :** Un positionnement fort pour l'Alliance avec une vraie représentation des entreprises auprès des autorités wallonnes et fédérales. Nous représentons aujourd'hui, ensemble, la première force économique wallonne, à l'instar des Chambres flamandes réunies sous le nom fédérateur de VOKA, et le BECI à Bruxelles. C'est un positionnement fort pour nos membres et une vraie plus-value au moment de défendre des positions utiles aux entreprises. D'ailleurs, une grande partie des demandes de l'Alliance a été reprise dans la politique du Gouvernement wallon. Cecile Neven, Ex-directrice de l'UWE, est même devenue Ministre dans le Gouvernement de Wallonie.

**EA : Les choses changent également sur le terrain.**

**Christophe Hay :** Elles se mettent petit à petit en place. Et des services nouveaux se profilent, comme le digital, le développement durable, avec les ODD (Objectifs de développement durable) et la certification en entrepreneuriat durable que promeuvent les Chambres en tête. Nous sommes aussi en passe de lancer des programmes formatifs d'excellence pour dirigeants, à l'échelle wal-

lonne, sous la bannière commune d'AKT Academy.

**EA : Vous avez, paraît-il, invité le CEO d'AKT for Wallonia pour votre soirée des vœux qui aura lieu le 22 janvier prochain. Vous entendez rassurer vos membres quant au contenu de votre alliance ?**

**Christophe Hay :** Non, ce n'est pas l'objectif. Il nous paraissait toutefois impor-

tant de mettre l'accent sur la volonté que nous avons au sein de l'Alliance d'axer notre vision sur la dynamisation de l'économie wallonne qui en a besoin. Vous le lirez dans l'étude annuelle que nous publions, les patrons restent inquiets et très attentifs aux signaux du terrain et des Autorités, notre positionnement au sein d'AKT fait de nous des acteurs du monde économique autant que des relais vers ces Autorités justement qui nous écoutent et entendent les retours de notre base.

**EA : À vous entendre, on sent chez vous un investissement total et sincère envers le milieu entrepreneurial. C'est là votre élément de différenciation ?**

**Christophe Hay :** J'imagine que toutes filières et fédérations agissent de la sorte. Ce qui nous différencie des autres tient sans doute plus à l'éventail large de ce que nous proposons, avec d'un côté du conseil et de l'accompagnement, de l'autre des outils éprouvés de soutien au développement et, cerise sur le gâteau, une représentativité forte vient le relais de l'Alliance.

**EA : Peut-on dire que la vie est belle...**

**Etienne Genin :** Je ne dirais pas cela. Je soutiens, moi, que nous mettons tout en place pour que le meilleur soit trouvé pour le développement économique luxembourgeois et le soutien aux entreprises locales. Dans les faits, avec notre conseil d'administration, nous travaillons aussi à faire évoluer la Chambre. Il me tient à cœur qu'avec toutes les équipes opérationnelles nous nous

**Nous représentons aujourd'hui, ensemble, la première force économique wallonne, à l'instar des Chambres flamandes réunies sous le nom fédérateur de VOKA, et le BECI à Bruxelles.**

positions perpétuellement la question de la pertinence de nos produits afin de rester en phase avec le besoin des patrons d'aujourd'hui.

**EA : C'est-à-dire...**

**Christophe Hay :** En un mot comme en cent, nous sentons qu'il est temps pour la Chambre d'aller chercher les jeunes entrepreneurs, managers et patrons qui sont moins sensibles à la manière d'appréhender les organismes comme le nôtre. La vie change, les patrons aussi, il est temps pour nous d'apporter des réponses aux questionnements des managers d'aujourd'hui... avec des outils et des services qui correspondent pleinement à leurs besoins et attentes, ce sera le challenge des années qui viennent...

**EA : Il y a donc encore un bel avenir pour des organismes comme le vôtre ?**

**Christophe Hay :** J'en suis convaincu. Mais il faudra certainement revoir certains concepts et adapter le modèle pour rester en phase avec les entrepreneurs qui se lancent et bâtissent l'écosystème

de demain. Il me plaît toutefois de préciser que si l'intelligence artificielle peut, en l'occurrence, apporter certaines réponses à des questions capitales pour un patron, elle n'enlèvera ni l'apport de l'expérience vécue par d'autres, dans des clubs par exemple, ni les connaissances complémentaires de nos équipes s'agissant des services. Par contre, nous nous rendons compte que le networking n'a pas nécessairement le même attrait - ni ne prend la même forme - pour un entrepreneur de 30 ans et un autre de 55 ! C'est à nous d'entrevoir un renouveau là aussi, sans abandonner ce qui marche mais tenant compte des réalités professionnelles et privées des salariés et des patrons d'aujourd'hui.

**EA : Monsieur le Président, vous acquiescez...**

**Etienne Genin :** Plus que jamais, un tel organisme a sa place dans la sphère entrepreneuriale. Nous sommes entrés, depuis quelques années, dans un monde où tout évolue très vite... mais on s'aperçoit surtout que les crises se succèdent à un rythme tel que beaucoup d'entreprises ne peuvent plus les

affronter seules. Plus que l'efficacité ou l'efficience, la CCI est là pour développer la robustesse des entreprises de notre belle province. La robustesse signifie que l'entreprise est prête à faire face à la prochaine crise, qu'elle soit environnementale, digitale, financière... Pour cela, il convient de focaliser sur la préparation, l'anticipation, la formation, même le réseautage... autant de services que les entreprises peuvent trouver en faisant appel à un conseiller de la Chambre.

**EA : Et si vous deviez clôturer cette entrevue en une phrase...**

**Etienne Genin :** Une Chambre de commerce doit être pour le patron, jeune ou plus aguerri, la réponse aux questions qu'il se pose hors métier et un défricheur de solutions nouvelles et innovantes !

**Christophe Hay :** Nous sommes une vingtaine de conseillers et experts au service du développement économique de nos entreprises, c'est un engagement utile qui coûte au fond fort peu cher ! ●

Propos recueillis par Valentin Tinclère  
Photos : Anthony Dehez - DBCréations



(...) si l'intelligence artificielle peut, en l'occurrence, apporter certaines réponses à des questions capitales pour un patron, elle n'enlèvera ni l'apport de l'expérience vécue par d'autres, dans des clubs par exemple, ni les connaissances complémentaires de nos équipes s'agissant des services.

**L'étude financière annuelle a livré ses résultats: un bulletin meilleur que le précédent mais qui reste fragile...**

## **LES SECTEURS DE L'HORECA ET DU COMMERCE, ENTRE AUTRES, RESTENT COMPLIQUÉS, VOIRE TRÈS COMPLIQUÉS !**

Chaque année, depuis 13 ans, la Chambre de commerce, soutenue par la Province de Luxembourg, établit un état des lieux économique du territoire. Cette analyse - unique parce qu'empirique - offre une vue globale du contexte économique dans lequel évoluent nos entreprises, ce qui aide nos conseillers à vous accompagner sur le terrain et à mieux anticiper les mesures à prendre pour vous guider utilement.

L'étude que nous vous proposons en ces lignes a été réalisée sur base des bilans 2024 publiés par les entreprises, auxquels s'ajoutent les dernières données statistiques disponibles et les réponses des dirigeants de PME luxembourgeoises à notre enquête réalisée fin décembre 2025.

### **Grandes tendances...**

Globalement, vous le lirez dans nos textes et tableaux, il ressort de notre étude 2025 que l'économie luxembourgeoise reste dans une situation difficile avec, pour preuve, un nombre de faillites qui se stabilise, mais hélas pas à la baisse ; et, à côté, un pourcentage d'entreprises en perte toujours très (trop) élevé. Concrètement, même si l'on sait que les chiffres des secteurs analysés font le grand écart entre les entreprises qui trustent les premières places des tableaux et une majorité des autres... qui clôturent l'année comme elles le peuvent, si ce n'est avec pertes et fracas, le bulletin n'est pas celui d'un bon élève!

Maintenant, une étude comme celle-ci révèle aussi toujours des aspects positifs. En l'espèce, on peut noter - et ce n'est pas rien ! - que la productivité de nos entreprises augmente. Par équivalent temps plein, la valeur ajoutée s'élevait à 81.000 euros en 2024 contre 79.000 un an plus tôt. Mieux, cette productivité a même augmenté davantage que les frais de personnel, lesquels représentaient 56 % de la valeur ajoutée en 2024 contre 58 % en 2023 ! Soulignons que cette hausse de productivité peut cependant aussi être, parfois, le résultat d'une diminution du

nombre d'équivalents temps plein. Or, justement, dans notre étude, on relève plus de patrons nous expliquant avoir diminué le nombre d'ETP que de patrons nous disant l'avoir augmenté. C'est par exemple le cas dans la construction, où le chiffre médian de travailleurs par entreprise a diminué.

Autre tendance qui ressort, inquiétante s'il en est, les investissements - qui sont souvent gage de confiance dans la dynamique économique et les ressources - étaient globalement plutôt en diminution sur la dernière année, qui est celle de notre analyse. Pour faire court, alors que l'investissement médian s'élevait à 48.000 euros en 2023, il tombe à 40.000 euros en 2024.

Il en résulte, bon an mal an, que la productivité (en hausse) et le niveau d'investissements (limité) ont permis de mettre un coup d'arrêt aux hausses successives du nombre d'entreprises en perte. En effet, après plusieurs années de hausse, le pourcentage d'entreprises en perte se stabilise enfin... à 33 % ! Ce qui veut quand même dire qu'une entreprise sur trois, chez nous, est en perte, ce qui n'est quand même pas rien !

Parlant maintenant des faillites, il est une fois de plus extrêmement lourd de voir qu'elles restent à un niveau toujours fort élevé en 2025 (112 faillites sur les 10 premiers mois de 2025 contre 136 en 2024). Le nombre de pertes d'emplois liées à celles-ci devrait

cependant logiquement être en diminution en fin d'année (276 sur les 10 premiers mois de 2025 contre 465 en 2024).

### Quid de l'avenir ?

Analyser le passé est une chose, s'attacher à anticiper l'avenir sur base des réalités économiques du moment en est une autre. La moitié des répondants à notre étude, qui portait pour rappel sur la santé de leur outil et les projets qu'ils envisageaient en termes d'investissements et de personnel, entre autres, se dit neutre s'agissant de l'avenir immédiat.

Entre les lignes, on peut y lire que l'on sent l'engagement du patron capable de prendre des risques et, le cas échéant, susceptible d'assumer en faisant le gros dos. Un tiers des patrons opte quand même pour le pessimisme parlant de demain, contre 15 % de l'ensemble résolument optimistes ! Evidemment, le contexte économique global, avec des incertitudes et une multiplication des messages négatifs à l'échelle internationale, le tout affecté par une situation fédérale et wallonne où l'on ne parle que de réduction des dépenses publiques, d'augmentation de certaines taxes (TVA), avec en point de mire une certaine diminution de pouvoir d'achat, n'aide pas.

Et pourtant, ça et là, il semble qu'il y ait quelques lueurs positives, notamment en

matière d'investissements et d'engagements pour l'an qui nous arrive. Mais en gardant à l'esprit qu'un entrepreneur n'est pas un risque-tout qui s'aventure, avec son argent, sur des terrains minés. Reste donc pour beaucoup de patrons que les incertitudes en tous genres n'aident pas à y aller franco. Ce qui nous conduit à nous pencher également sur des réalités souvent évoquées, mais qui perdurent voire se compliquent : les ressources humaines. La plupart des entrepreneurs pointent cette donnée tout en haut de leurs attentions pour 2026, estimant que la rareté des candidatures se double aujourd'hui de réelles difficultés à garder - et à manager ! - les équipes. Au quotidien, c'est une réalité qui prend désormais le pas sur d'autres problématiques, plongeant de plus en plus de structures dans des questionnements existentiels sur la problématique des ressources, alors même que l'on parle maintenant d'une main-d'œuvre appelée à nous revenir suite aux mesures prises par le fédéral.

Rappelons que la gestion des ressources humaines a souvent été pointée parmi les problématiques classiques des entrepreneurs et qu'elle est, semble-t-il aujourd'hui, un vrai défi pour tous. Un défi que des patrons refusent d'encore relever, certains préférant parfois vendre l'outil pour s'éviter un combat qu'ils estiment perdu d'avance. ●

## ANALYSE DES CHIFFRES 2024 CÔTÉ TENDANCE GÉNÉRALE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG...

### LE POSITIF

- Le degré d'indépendance financière des entreprises augmente. Chez nous, les fonds propres représentent 38 % du total de bilan en 2024 contre 37 % en 2023 !
- La valeur ajoutée par équivalent temps plein augmente. On passe de 79.000 à 81.000 euros.
- Après plusieurs années d'augmentation, le pourcentage de frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée n'augmente plus, donc les entreprises sont plus efficaces. On passe de 58 à 56 % dans la province.
- Le bénéfice médian augmente et passe de 15 à 16.000 euros.

### CÔTÉ NÉGATIF

- Les investissements médians diminuent. On passe de 48.000 à 40.000 euros en 2024.
- 8 % des entreprises ont des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée contre 7 % en 2023.
- 20 % des entreprises sont en cash-flow négatif, elles n'étaient que 19 % en 2023.

### CÔTÉ NEUTRE

- Après plusieurs années de hausse, le pourcentage d'entreprises en fonds propres négatifs se stabilise à 15 %.
- Le pourcentage d'entreprises en perte n'augmente plus (1 sur 3!).

## ANALYSE DES CHIFFRES 2024 CÔTÉ TOP ET FLOP EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

### LE POSITIF

- Les chauffagistes, dont seulement 6 % sont en fonds propres négatifs (22 % en perte).
- Les pompes funèbres, dont seulement 6 % sont en fonds propres négatifs (29 % en perte).
- Les entreprises spécialisées en travaux publics, dont seulement 8 % sont en fonds propres négatifs (23 % en perte).

### CÔTÉ NÉGATIF

- Les brasseries, dont 28 % sont en fonds propres négatifs et 50 % en perte.
- Les restaurants et cafés, dont 25 % sont en fonds propres négatifs et 32 % en perte (47 % en 2023).
- Les commerces d'alimentation, dont 24 % sont en fonds propres négatifs et 41 % en perte.
- Les hôtels, dont 24 % sont en fonds propres négatifs et 48 % en perte.

## ■ QUELQUES TENDANCES

### TENDANCE POSITIVE

- Le secteur des maisons de repos se redresse (on passe de 50 % des établissements en perte en 2023 à 23 % en 2024).
- La situation reste préoccupante dans les restaurants et cafés, avec 25 % des établissements en fonds propres négatifs. Notons quand même que le pourcentage d'entreprises en perte diminue ici aussi nettement (on passe de 47 à 32 %).

### TENDANCE NÉGATIVE

- Le secteur des grandes surfaces souffre (on passe de 28 % des entreprises du secteur en perte en 2023 à 36 % en 2024).

Si vous avez un projet ou si vous souhaitez un regard neutre sur la situation financière de votre entreprise. N'hésitez pas à nous solliciter. Service d'accompagnement financier - Benoît Lescrenier - Tél. : 061 29 30 47 - benoit.lescrenier@akt-ccilb.be

## ■ TABLEAUX RÉCAPITULATIFS SUR BASE DES BILANS 2024 PUBLIÉS EN 2025

### PROPORTION D'ENTREPRISES AYANT DES FONDS PROPRES NÉGATIFS

BELGIQUE % FONDS PROPRES NÉGATIFS 2023	BELGIQUE % FONDS PROPRES NÉGATIFS 2024	POURCENTAGES D'ENTREPRISES EN FONDS PROPRES NÉGATIFS	PROVINCE LUX % EN FONDS PROPRES NÉGATIFS 2023	PROVINCE LUX % EN FONDS PROPRES NÉGATIFS 2024
6%	7%	POMPES FUNÈBRES	0%	6%
6%	6%	INSTALLATION CHAUFFAGE	5%	6%
8%	8%	TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS	5%	8%
7%	8%	INSTALLATION ÉLECTRICITÉ	9%	8%
10%	11%	BOIS INDUSTRIE	10%	10%
10%	11%	PÉPINIÈRES, EXPLOITATIONS FORESTIÈRES	7%	10%
19%	19%	DISTRIBUTION - GDES SURFACES	7%	11%
10%	10%	CONSTRUCTION ENTREPRISES GÉNÉRALES	11%	11%
9%	9%	MENUISERIE	14%	12%
17%	18%	AUTOMOBILE DISTRIBUTION GARAGE	14%	13%
10%	11%	CENTRES DO IT YOURSELF (BRICOS)	14%	14%
19%	18%	MAISONS DE REPOS	14%	14%
13%	12%	JARDINAGE, AMÉNAGEMENT DE JARDINS	16%	14%
8%	11%	BOIS NÉGOCE	7%	14%
12%	11%	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NÉGOCE	12%	15%
11%	11%	TRANSPORT GÉNÉRAL	16%	17%
19%	17%	BOULANGERIES PÂTISSERIES	20%	19%
26%	26%	MAGASINS DE VÊTEMENTS	19%	19%
12%	13%	VIANDE INDUSTRIE	29%	21%
15%	15%	VIANDE COMMERCIALISATION	20%	21%
26%	26%	HÔTELS	25%	24%
21%	21%	ALIMENTATION COMMERCE	22%	24%
28%	26%	RESTAURANTS ET CAFÉS	27%	25%
29%	32%	BRASSERIES	27%	28%
<b>15%</b>	<b>15%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>15%</b>	<b>15%</b>

**FRAIS DE PERSONNEL PAR RAPPORT À LA VALEUR AJOUTÉE**

BELGIQUE 2023	BELGIQUE 2024	FRAIS DE PERSONNEL PAR RAPPORT À LA VALEUR AJOUTÉE	PROVINCE LUX 2023	PROVINCE LUX 2024
34%	33%	POMPES FUNÈBRES	41%	28%
40%	41%	PÉPINIÈRES	33%	36%
53%	55%	BOIS NÉGOCE	37%	46%
52%	51%	JARDINAGE, AMÉNAGEMENT DE JARDINS	57%	48%
54%	56%	BRASSERIES	34%	50%
60%	60%	VIANDE COMMERCIALISATION	63%	51%
53%	53%	TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS	49%	51%
58%	62%	CENTRES DO IT YOURSELF (BRICOS)	47%	51%
58%	55%	CONSTRUCTION ENTREPRISES GÉNÉRALES	58%	52%
56%	58%	BOIS INDUSTRIE	55%	53%
51%	50%	HÔTELS	52%	54%
63%	62%	TRANSPORT GÉNÉRAL	61%	55%
58%	60%	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NÉGOCE	39%	56%
55%	53%	INSTALLATION CHAUFFAGE	62%	57%
52%	53%	AUTOMOBILE DISTRIBUTION GARAGE	63%	57%
67%	64%	VIANDE INDUSTRIE	66%	59%
61%	62%	MAGASINS DE VÊTEMENTS	71%	60%
70%	68%	RESTAURANTS ET CAFÉS	72%	63%
59%	58%	MENUISERIE	65%	64%
52%	55%	INSTALLATION ÉLECTRICITÉ	52%	65%
61%	59%	GDES SURFACES	67%	65%
66%	64%	BOULANGERIES PÂTISSERIES	69%	69%
62%	63%	ALIMENTATION COMMERCE	75%	73%
91%	91%	MAISONS DE REPOS	91%	82%
<b>58%</b>	<b>58%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>58%</b>	<b>56%</b>

**POURCENTAGE D'ENTREPRISES EN PERTE**

BELGIQUE 2022	BELGIQUE 2023	BELGIQUE 2024	% D'ENTREPRISES EN PERTE	PROVINCE LUX 2022	PROVINCE LUX 2023	PROVINCE LUX 2024
19%	21%	22%	INSTALLATION CHAUFFAGE	17%	23%	22%
21%	23%	23%	TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS	19%	25%	23%
43%	40%	38%	MAISONS DE REPOS	60%	50%	23%
21%	23%	23%	MENUISERIE	25%	27%	25%
19%	18%	22%	INSTALLATION ÉLECTRICITÉ	22%	15%	29%
24%	26%	25%	JARDINAGE, AMÉNAGEMENT DE JARDINS	22%	34%	29%
20%	24%	25%	POMPES FUNÈBRES	33%	35%	29%
29%	31%	31%	AUTOMOBILE DISTRIBUTION GARAGE	27%	30%	30%
23%	30%	31%	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NÉGOCE	26%	35%	30%
33%	25%	24%	VIANDE COMMERCIALISATION	44%	37%	30%
23%	25%	25%	CONSTRUCTION ENTREPRISES GÉNÉRALES	25%	28%	30%
41%	39%	34%	RESTAURANTS ET CAFÉS	46%	47%	32%

26%	27%	27%	TRANSPORT GÉNÉRAL	38%	31%	32%
22%	25%	28%	CENTRES DO IT YOURSELF (BRICOS)	11%	26%	32%
26%	27%	24%	VIANDE INDUSTRIE	33%	38%	33%
35%	37%	35%	MAGASINS DE VÊTEMENTS	31%	32%	35%
25%	30%	30%	PÉPINIÈRES	25%	35%	36%
33%	33%	31%	GDES SURFACES	31%	28%	36%
18%	28%	30%	BOIS NÉGOCE	13%	13%	38%
24%	25%	26%	BOIS INDUSTRIE	23%	25%	39%
33%	31%	26%	BOULANGERIES PÂTISSERIES	37%	43%	40%
36%	33%	31%	ALIMENTATION COMMERCE	41%	46%	41%
41%	42%	42%	HÔTELS	36%	45%	48%
48%	54%	55%	BRASSERIES	38%	57%	50%
<b>28%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>30%</b>	<b>33%</b>	<b>33%</b>

## ÉVOLUTION DES FAILLITES

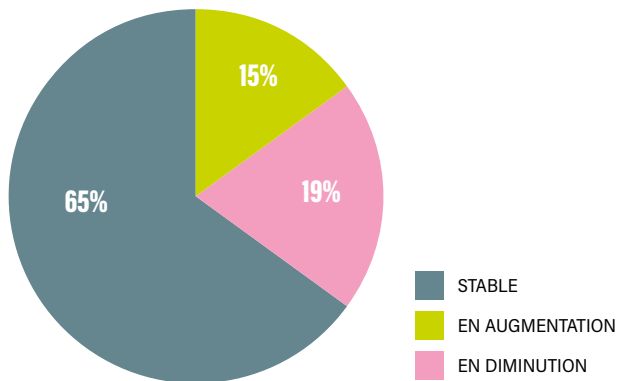
NOMBRE DE FAILLITES													ÉVOLUTION %
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024
Belgique	11.740	10.736	9.762	9.170	9.968	9.878	10.598	7.203	6.533	9.265	10.243	11.067	8%
Wallonie	3.346	3.248	2.851	2.456	2.641	2.430	2.700	1.957	1.774	2.202	2.656	2.821	6%
Prov. de Luxembourg	196	171	154	144	157	119	184	97	100	113	127	136	7%

NOMBRE DE PERTES D'EMPLOI SUITE AUX FAILLITES								ÉVOLUTION %
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024
Belgique	21.608	24.960	20.827	15.733	19.711	24.553	29.245	19%
Wallonie	5.734	7.113	4.527	4.664	5.332	6.177	7.587	23%
Prov. de Luxembourg	275	386	225	172	340	235	465	98%

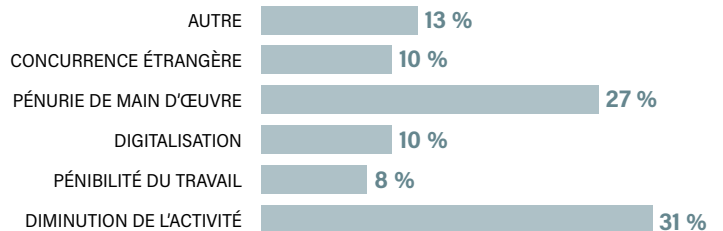
NOMBRE DE FAILLITES SUR LES 10 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE	10 MOIS	10 MOIS	10 MOIS	10 MOIS	10 MOIS	10 MOIS	ÉVOLUTION %
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	À 2025
Belgique	6.118	5.151	7.691	8.426	9.239	9.598	4%
Wallonie	1.654	1.418	1.794	2.176	2.370	2.242	-5%
Province de Luxembourg	88	74	92	103	114	112	-2%

## ■ RÉSULTAT DE NOTRE ENQUÊTE 2025 AUPRÈS DES ENTREPRISES

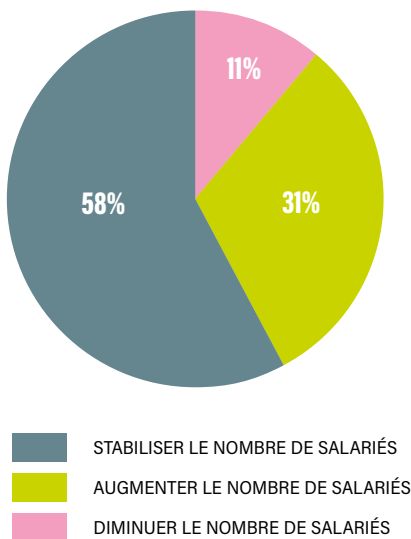
EN 2025, LE NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN DE VOTRE ENTREPRISE A-T-IL ÉTÉ ?



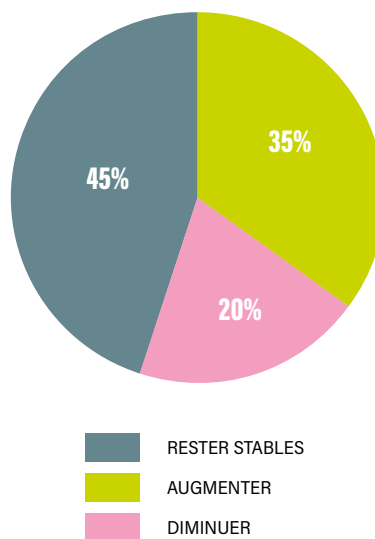
LES RAISONS DE LA DIMINUTION, SI DIMINUTION DE L'EMPLOI EN 2025



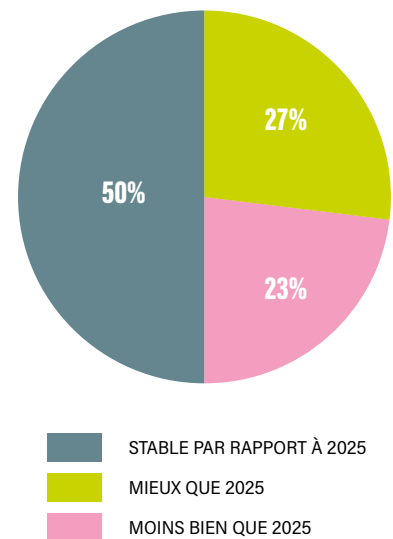
POUR 2026, COMPTEZ-VOUS...



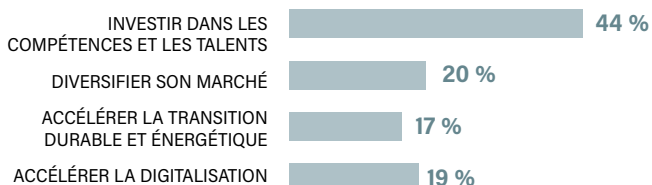
POUR 2026, PENSEZ-VOUS QUE VOS INVESTISSEMENTS VONT...



QUEL EST VOTRE SENTIMENT PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE VOTRE ENTREPRISE POUR 2026 ?



QUELLE DEVRAIT ÊTRE, SELON VOUS, LA PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES BELGES POUR RENFORCER LEUR RÉSILIENCE ET LEUR COMPÉTITIVITÉ FACE AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL ?



CETTE ÉTUDE FINANCIÈRE A ÉTÉ PRÉPARÉE PAR  
**BENOÎT LESCRENIER**  
 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER  
 TÉL. : 061 29 30 47  
 BENOIT.LESCRENIER@AKT-CCILB.BE

POUR L'ÉTUDE COMPLÈTE



Salon de l'Auto

# Des nouveautés chez BMW et des événements avec le Salon by Bilial



Présent à Arlon et Libramont, Bilial se profile comme l'un des plus importants concessionnaires BMW et MINI du marché Belux. Marque numéro un sur le marché national, BMW annonce plus d'une quarantaine de nouveautés d'ici 2027 dont certaines pourront déjà être découvertes au Salon de l'Auto ainsi que durant trois week-ends ce mois-ci dans les concessions d'Arlon et Libramont avec essais à la clé.

Le Belge aime bien BMW. Sans surprise, la marque caracole en tête des meilleures ventes et notre pays est même celui où elle rencontre le plus de succès dans le monde en termes de ventes par million d'habitants. Les chiffres sont sans appel. Ainsi pour la

Belgique (+ le Luxembourg), ce ne sont pas moins de 3.514 voitures par million d'habitants contre 2.401 en Allemagne. BMW est même numéro un en Belgique comme le rappelle Thierry Wanlin, directeur commercial de Bilial : « Fin octobre, nous avons un taux de pénétration de marché de 10,7 %, soit une voiture sur 10 et si l'on se penche plus précisément sur l'électrique, c'est même une voiture sur 6 avec 16,2 % de taux de pénétration ».

## L'électrique 100 % déductible

Au départ de concessions d'Arlon et Libramont, Bilial vend bon an mal an 1.100 BMW neuves auxquelles il convient d'ajouter près de 300 MINI, sans oublier un bon millier de véhicules d'occasion. Un quart des BMW vendues est full électrique.

« Aujourd'hui, en 2026, une entreprise, un véhicule électrique est déductible à 100 %, poursuit Thierry Wanlin. En ce qui concerne les véhicules hybrides, la déductibilité est de l'ordre de 50 % en 2026 et sera de 25 % en 2027. L'électrique a le vent en poupe dans les entreprises et BMW répond présent. En outre, BMW développe une nouvelle gamme électrique et va sortir d'ici 2027 une quarantaine de versions différentes de nouveaux modèles. » Plus globalement, outre l'électrique, BMW propose une gamme complète en termes de motorisation avec des modèles hybrides, diesel et essence.

## Nouveaux modèles avec la BMW iX3 en fer de lance

Des nouveaux modèles qui se basent sur une toute nouvelle plateforme imaginée



**Bilial**



et développée pour les voitures électriques baptisée « Neue Klasse ». Premier modèle de cette nouvelle gamme l'iX3 qui est suivi par la berline i3. La nouvelle BMW iX3 atteint une autonomie maximale annoncée de 805 km selon le cycle d'homologation WLTP (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure) grâce à une batterie de 108 kWh avec une densité énergétique améliorée et une architecture 800V pour une recharge ultra-rapide. Ajoutons que l'iX3 sera capable de récupérer une autonomie de 372 km après une recharge à haute puissance de 10 minutes. « *En conditions réelles, l'autonomie peut être moindre*, précise Thierry Wanlin, *mais elle demeure remarquable pour les véhicules de cette catégorie. Tous les échos provenant du marché sur l'iX3 sont positifs.* » Un nouveau modèle de voiture intelligente et connectée que vous pourrez découvrir au Salon de l'Auto et au Salon by Bilia. ●



Thierry Wanlin

## GRUPE BILIA, UN ACTEUR MAJEUR



Outre les concessions d'Arlon et de Libramont, le groupe Bilia est également présent dans le nord du pays avec un site basé à Gand ainsi qu'au Grand-Duché de Luxembourg avec deux sites implantés à Luxembourg-Ville et Mersch. À l'échelle du groupe Belux, Bilia rassemble 450 collaborateurs et vend plus de 5000 BMW neuves et 1600 MINI neuves par an. ●

bilia.bmw.be  @bmbwbia  
394 Route de Bastogne - Arlon  
26 Rue de Neufchâteau - Libramont

## Steve Bolsée, le nouveau Fleet Account Manager

Steve Bolsée connaît bien Bilia. Client depuis 2000 chez le concessionnaire BMW qui était alors Philippe Emond, il a appris à connaître et apprécier les vendeurs tant à Arlon qu'à Libramont. D'autant qu'en 25 ans, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de véhicules avec lesquels il a roulé, nourrissant une vraie passion pour la marque bavaroise. Actif durant sa carrière dans la finance au Grand-Duché, il change aujourd'hui de secteur et est depuis le 17 novembre dernier le nouveau Fleet Account Manager de Bilia. « *J'ai toujours rêvé de travailler dans une concession automobile et ce ne pouvait être qu'ici chez Bilia* », confie-t-il. « *Mon rôle consiste à développer les relations avec les entreprises et créer des partenariats avec les PME avec comme objectif de*



Steve Bolsée

*satisfaire à la fois les besoins de l'entreprise et les souhaits des utilisateurs.* » Des besoins et des souhaits que Steve Bolsée connaît et maîtrise bien en tant qu'ancien client et auxquels il pourra dorénavant pleinement répondre dans sa nouvelle fonction. Bref, the right man in the right place. ●

Contact : [steve.bolsee@bilia.be](mailto:steve.bolsee@bilia.be) +32 (0)484 47 15 36

## Salon by Bilia

« *Durant trois week-end de ce mois de janvier (les 10 et 11, les 17 et 18 et les 24 et 25), le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 14h à 18h, nous allons à Arlon et Libramont recréer l'expérience du Salon de l'Auto dans nos concessions* », explique Nicolas Dasnois, Marketing Manager pour Bilia. Les clients pourront ainsi découvrir les nou-

veaux modèles ainsi que les essayer – des essais sont également possibles durant la semaine – dans une atmosphère conviviale à laquelle prendront part de nombreux acteurs locaux renommés. Les partenaires en showroom qui participent au Salon by Bilia durant ces trois week-ends ne sont autres que l'artisan torréfacteur Arduina, la

boutique de vêtements pour femmes Laedy Clothes, le chef Julien Lapraille, le centre de simulation automobile Simulator Ougo, le restaurant bistrannique Table et Comptoir et le barbier Ferber's Barbershop. En conclusion, vous n'avez aucune excuse pour ne pas passer l'un de ces trois week-ends au Salon by Bilia à Arlon ou Libramont. ●





# Les aides à l'investissement changent en Wallonie... Le nouveau régime est plus clair, il est aussi plus sélectif !

La Wallonie vient de dévoiler son nouveau régime d'aides à l'investissement, une approche 'reliftée' et modernisée. On y découvre un système d'évaluation à points plus lisible, mais aussi plus sélectif, austérité oblige ! Une réalité qui ne paraît guère étonnante en ces temps plus compliqués, mais qui nous fait dire que les entreprises devront désormais répondre à davantage de critères... pour accéder aux primes !

Cette fois, c'est fait, la Wallonie fait évoluer son dispositif d'aides à l'investissement pour répondre aux nouveaux défis des entreprises : innover, se digitaliser, créer de l'emploi et réduire leur empreinte carbone. Plus clair et cohérent, le nouveau régime vise un meilleur ciblage des projets. Il devient toutefois plus restrictif, avec des critères d'accès renforcés : seules les entreprises qui démontrent une contribution significative à la compétitivité, à l'emploi et à la transition durable pourront obtenir une prime. Le soutien reste accordé sous forme d'un pourcentage du montant investi, modulé selon la taille de l'entreprise, la localisation du projet et la contribution globale de l'investissement au développement de la Wallonie.

## Système d'évaluation à points, simple et structuré

L'accès aux aides repose désormais sur un mécanisme de cotation clair. Chaque projet est évalué sur trois volets complémentaires :

- Économie (innovation, digitalisation, création d'entreprise).
- Emploi (maintien ou création de postes).

- Éco-performance industrielle (décarbonation, économie circulaire).

Le programme d'investissement doit obtenir au moins 30 points sur 100 et rencontrer plusieurs critères issus de minimum deux catégories.

- La catégorie « Économie » peut apporter jusqu'à 40 points, notamment pour les projets innovants ou situés dans les domaines stratégiques régionaux.
- La catégorie « Emploi » peut contribuer jusqu'à 30 points, selon que l'entreprise maintient ou crée des postes sur quatre ans.
- La catégorie « Éco-performance » vaut 30 points et valorise les projets réduisant d'au moins 15 % les émissions de gaz à effet de serre ou intégrant au moins deux principes d'économie circulaire. Logiquement, plus un investissement est

<p>Catégorie « Économie » 40 points</p>	Innovation	10 points	
	Contribution à la stratégie de développement régional	15 points	
	Création d'entreprises, 1ère installation en RW	15 points	
<p>Catégorie « Emploi » 30 points</p>	Maintien de l'emploi		10 points
	Création d'emploi		
	PE	1 emploi minimum et 20 % de croissance	20 points
	ME	3 emplois minimum et 20 % de croissance	
GE	15 emplois minimum et 20 % de croissance		
<p>Catégorie « Éco-performance Industrielle » 30 points</p>	Décarbonation	20 points	
	Mise en œuvre des principes d'économie circulaire	10 points	
<b>TOTAL</b>		<b>100 points</b>	

porteur sur les plans économique, social et environnemental, plus l'aide sera élevée.

### Pourcentage de prime directement lié aux critères qualitatifs

Si toutes les conditions d'éligibilité sont respectées, les PME peuvent obtenir entre 4 et 18 % de l'investissement (avec un montant minimum d'investissement de 100.000 euros), tandis que les grandes entreprises peuvent prétendre à un soutien compris entre 5 et 17 % (avec un montant minimum d'investissement de 1.000.000 d'euros). Il est à noter que la totalité de la province de Luxembourg est considérée comme zone de développement, cela signifie que nos entreprises bénéficient d'office d'une majoration. Ensuite, le niveau d'aide dépend directement du nombre de points obtenus, et donc de la contribution du projet à l'innovation, à l'emploi ou à la durabilité.

### Autres changements...

Le seuil minimum d'investissement a notamment été revu à la hausse : 100.000 euros d'investissement minimum pour les PME, et 1.000.000 d'euros pour les grandes entreprises. Quelques modifications mineures ont été appliquées sur les secteurs exclus et sur les types d'investissement (les terrains ne sont plus couverts). En revanche, au rayon des

bonnes nouvelles, les ASBL à vocation économique sont désormais éligibles, et les PME peuvent, à certaines conditions, inclure du matériel reconditionné dans leur programme.

### Comment savoir si mon entreprise est éligible ?

Pour être éligible, l'entreprise doit être en règle sur les plans fiscal, social et environnemental, ne pas être en difficulté financière et ne pas avoir fait l'objet d'une décision européenne de récupération d'aides. Le projet doit porter sur un secteur et des investissements admissibles, et l'unité d'établissement concernée doit être située en Région wallonne. Les entreprises doivent également financer au moins 25 % du programme au moyen de ressources propres ou externes non soutenues publiquement.

### Le Passeport Entreprise : une étape indispensable

Rappelons encore que, pour toute demande de prime, l'entreprise doit disposer d'un Passeport Entreprise. Ce document officiel atteste de sa taille - TPE, PME ou grande entreprise - sur base des critères européens. La procédure se réalise en ligne, via Mon Espace, et le document obtenu est valable pendant un an. ●

➤ Plus d'infos : Timea Nagy - tél. 061 29 30 53 - [timea.nagy@akt-ccilb.be](mailto:timea.nagy@akt-ccilb.be)

#### TAUX DE PRIME EN DÉTAIL :

	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise
<b>Cotation</b>	<i>En zone de développement (par ex. province de Luxembourg)</i>		
<b>Entre 30 et 49 pts</b>	11 %	9 %	12 %
<b>Entre 50 et 59 pts</b>	15 %	13 %	15 %
<b>Entre 60 et 100 pts</b>	18 %	15 %	17 %



**Indépendants  
comme vous,**

**Nous comprenons  
votre réalité.**



**Pro,  
Proche de vous,  
Proche de chez vous!**

# Notre énergie sous la loupe...

## Voilà un secteur en évolution constante

Dans la sphère éco', on sait que certains secteurs d'activité sont assez stables, bénéficiant d'une continuité d'évolution relativement prévisible. Le secteur énergétique n'est pas de ceux-là. D'abord parce que l'énergie peut prendre différentes formes, électrique ou thermique, liquide ou solide, renouvelable ou grise... Mais aussi, et peut-être surtout, parce que la sensibilisation au développement durable porte et que les évolutions réglementaires rapides des dernières années engendrent des bouleversements. Les enjeux énergétiques sont également devenus plus prégnants.

De fait, nous restons mobilisés sur ces défis techniques ou réglementaires, dans les domaines de la décarbonation, de l'accès au réseau et à la puissance électrique ou de la méthodologie des projets jusqu'au suivi énergétique. Dans un cadre complexe, nous nous attachons à garder une approche rationnelle, en phase avec les réalités des entreprises.

### Informer, former et accompagner !

Nos actions s'articulent autour de 3 axes : informer-former-accompagner. Notre large réseau nous permet aussi de profiter et faire profiter d'un partage d'expérience très riche. Plus concrètement, notre mission de

Facilitateur en Energie Durable nous permet de réaliser des pré-diagnostic servant à guider les entreprises dans leurs actions de maîtrise énergétique, d'organiser des formations techniques ou des conférences. Cela dit, il faut également noter qu'elle nous permet d'intervenir auprès de l'administration wallonne elle-même sur des sujets techniques relatifs à la mise en œuvre, l'évolution ou l'ajustement de ses dispositifs, nous permettant ainsi de faire remonter certaines remarques ou adaptations nécessaires aux entreprises. Un des sujets actuels en cours de discussion et d'étude porte sur la méthodologie de l'audit. Une vaste réflexion qui doit nous permettre de mieux répondre aux attentes des entreprises.

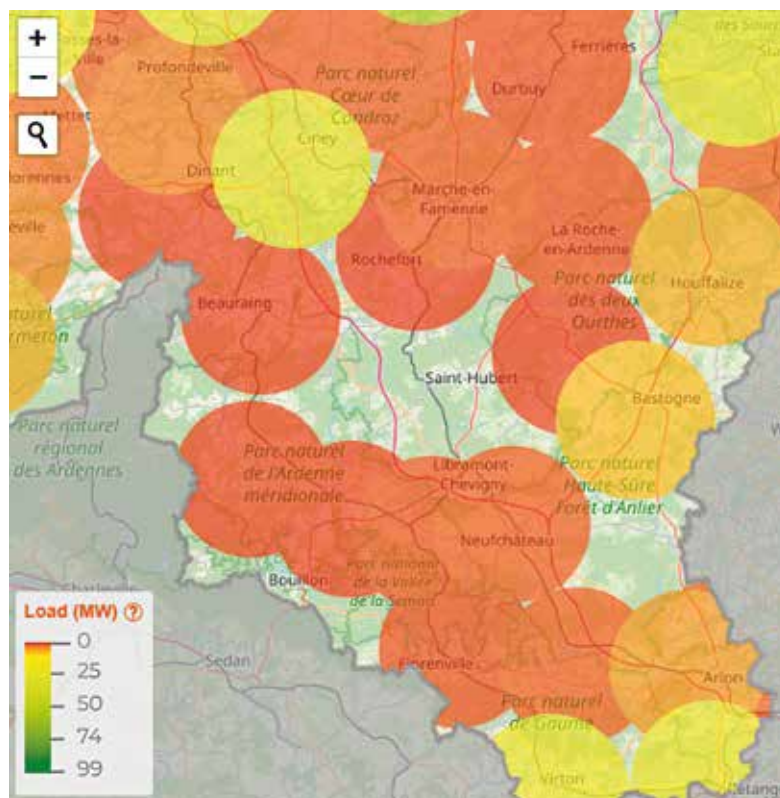
### Partage de solutions et d'expériences

Par ailleurs, nous organisons et animons un Club Energie. Il réunit à ce jour une vingtaine de responsables énergie d'entreprises 4 à 5 fois par an autour de thématiques choisies. Un véritable lieu de convivialité, d'échange et de partage d'expériences sur les sujets techniques. Parmi nos préoccupations, ne passons pas sous silence les difficultés d'accès à la puissance du réseau électrique pour les projets de développement des entreprises. Encore une fois, ici, notre réseau est un plus important car cette préoccupation est partagée avec nos confrères d'AKT for Wallonia, l'intercommunale IDELUX et nos contacts précieux chez ORES et Elia. Notons encore que, du côté législatif et réglementaire, des solutions se dessinent vers :

- l'épuration, la rationalisation et la priorisation des demandes de puissance ;
- des contrats de raccordement flexibles ;
- l'ouverture de marchés de flexibilité locale. ●

➤ Plus d'infos : Mathieu Barthelemy - Conseiller Expert Energie - Tél. : 061 29 30 65  
mathieu.barthelemy@akt-ccilb.be

### APPROXIMATION DES CAPACITÉS DISPONIBLES (2027)



*La force  
rafraichissante  
de sa forêt*



**VALVERT**



**EAU MINÉRALE NATURELLE BELGE**



# Cellmade nous a reçus dans son aile « travail » de la prison de Marche-en-Famenne

Les Afterworks de la Chambre s'organisent souvent en des lieux insolites. Cette fois, en franchissant les barrières d'une prison, nous vous avons emmenés dans un espace incongru, presque interdit, cela a intéressé et plu. De leur côté, nos hôtes d'un soir ont démontré, à l'appui de leurs équipes et du matériel dont ils disposent, qu'ils avaient des choses et de la main-d'oeuvre à proposer aux entreprises. Nos partenaires d'un soir méritent une attention : Sonama, CBC et ALLIA.



**V O L V O** Sonama

**.ADL**  
MARCHE-EN-FAMENNE



# Plongée réussie dans les entrailles de la Brasserie de l'Eau Vive...



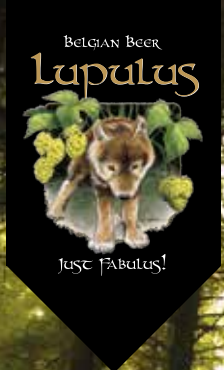
Cette soirée 'Networking en entreprise', organisée à la Brasserie de l'Eau Vive, à Breuvanne, nous a une nouvelle fois permis de nous plonger dans le quotidien d'un outil en production. C'est, qu'on se le dise, une vraie opportunité. Sur le mode découverte et partage, ce type de rendez-vous répond à la volonté de la Chambre de commerce de permettre aux patrons qui nous suivent de visiter des entreprises en activité. Nous remercions nos partenaires d'un soir : le Groupe Autosphere et ING.





**Groupe**  
**Autosphere**  
Arlon - Neufchâteau





JUST FABULUS!



www.lupulus.be

# Un terroir à boire !



Brassée et embouteillée  
à Rochehaut,  
avec de l'eau de Rochehaut,  
des levures d'Abbaye  
et du malt belge.

PILS

BLONDE

TRIPLE BLONDE

AMBRÉE

BRUNE

IPA

FRUITS ROUGES

HIVERN'ALE

BRASSERIE DE  
**ROCHEHAUT**  
— ARNAUD BOREUX —®



# Cherry CHOUFFE®

BIÈRE BELGE AU GOÛT DE CERISE



Les lutins aiment les bières d'Achouffe. Mais ils apprécient aussi les cerises juteuses offertes par leur contrée féérique. Chaque année, ils les entreposent dans les greniers de la brasserie. Un jour, sous le poids de la récolte, le plancher craqua. Les cerises tombèrent dans la Mc CHOUFFE en préparation.

Espiègles, les lutins cachèrent l'incident. Surpris de découvrir une bière à l'éclat rougeoyant et au goût fruité, le Maître brasseur décida finalement de la mettre en bouteille. Aujourd'hui, la Cherry CHOUFFE se boit avec délicatesse, afin de ne pas se tacher la barbe, et toujours en charmante compagnie.

BRASSERIE D'ACHOUFFE SA - B-6666 ACHOUFFE / WIBRIN - BELGIQUE [WWW.CHOUFFE.BE](http://WWW.CHOUFFE.BE) [fCHOUFFE](https://www.facebook.com/chouffe) [@CHOUFFE\\_BELGIUM](https://www.instagram.com/chouffe_belgium)

# La Rulles



BIÈRE  
100%  
PURE GAUME

PAIX



# autogroupe



Commercial  
Vehicles

# CONDITIONS IMBATTABLES



**LES CONDITIONS SALON  
VOLKSWAGEN UTILITAIRES SONT  
DE RETOUR CHEZ AUTOGROUPE**

## Salon de l'Auto 2026

**UN MAX D'AVANTAGES  
SALON POUR VOTRE  
NOUVELLE VOITURE !**



GARAGE WAIMES  
+32 80 67 98 66



GARAGES BASTOGNE  
+32 61 21 36 15

[www.autogroupe.be](http://www.autogroupe.be)